La phrase suivante est grammaticalement intéressante : *« Had ik je maar nooit hier gebracht ! » (« Ah si je ne t'avais jamais amené ici => j'aurais mieux fait de ne jamais t'amener ici »).*
On y trouve notamment la forme verbale « **GEBRACHT** », participe passé provenant de l'infinitif « BRENGEN », qui fait l'objet des « **temps primitifs** » des verbes dits « forts ».
Le participe passé « GEBRACHT » est construit sur le SINGULIER du prétérit. Le participe passé « **GEBRACHT** » fait l'objet d'un **REJET**, derrière les compléments (« maar », « nooit » et « hier »), à la fin de la phrase. Signalons que la tournure de la phrase n'est pas courante et exprime un souhait. On aurait pu avoir la variante suivante avec un **double infinitif** : « Ik had je hier beter nooit **moeten** brengen ! »

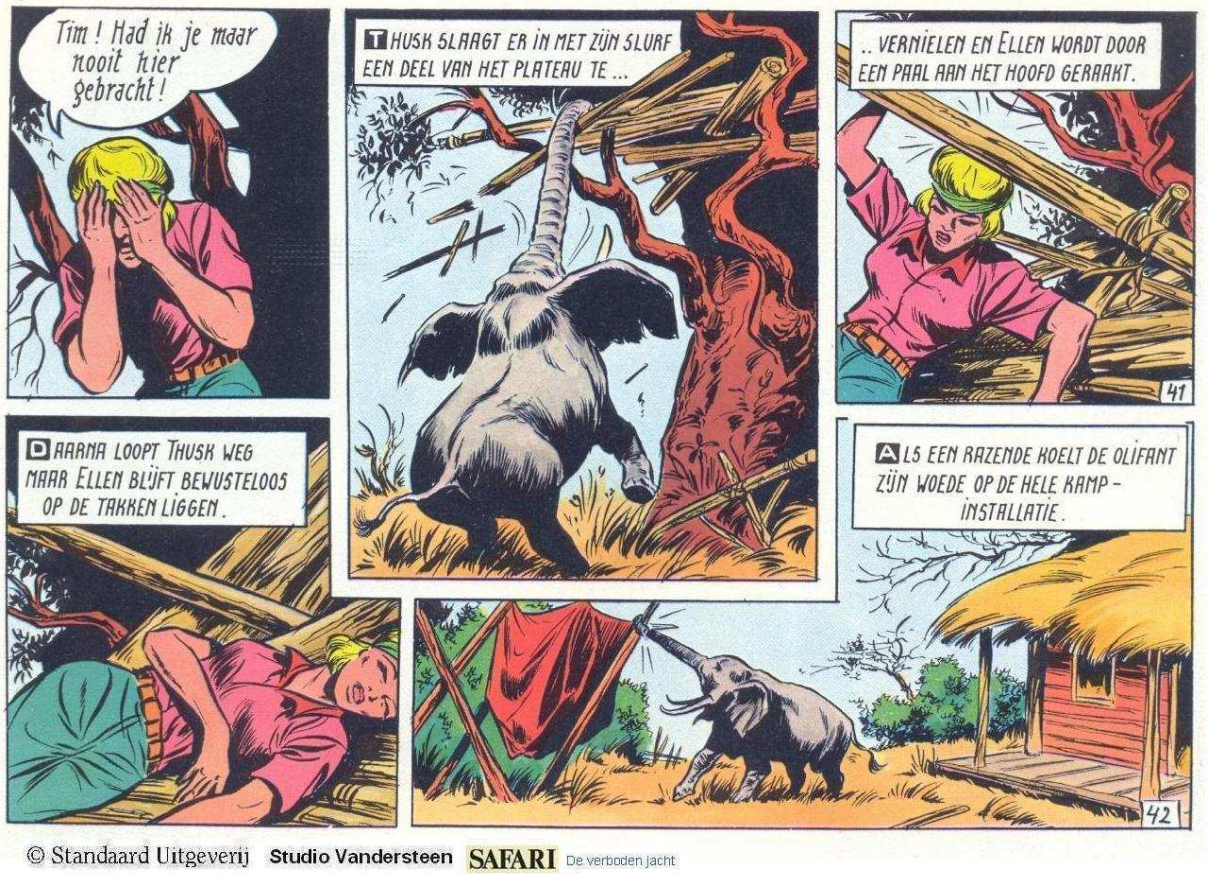


© 2016, Bernard GOORDEN, voor de grammatica. **Autres exemples** à http://idesetautres.be/?p=ndls&mod=vandersteen